

Sidney
SoussanRozenn
Le Cainen

LBPAM ISR PROFIL HARMONIE E

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 29 MAI 2026

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double : • offrir un portefeuille diversifié à des souscripteurs qui souhaitent être principalement exposés aux marchés de taux de la zone euro, ainsi qu'aux marchés d'actions dans la limite de 40% de l'actif net, pour chercher à profiter des opportunités présentées par toutes les classes d'actifs sur une période de placement recommandée de 5 ans au minimum : et • mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Actif net global 307,83 M€
VL part E 20 468,10 €

Caractéristiques du FCP

Composition de l'indicateur de référence*

Bloomberg Euro-Aggregate Treasury 3-5 ans	75%
Euro Stoxx dividendes nets réinvestis	25%

* Depuis le 01 nov. 2023

Caractéristiques

Date de création de l'OPC	10/09/1997
Date de 1ère VL de la Part	10/09/1997
Durée minimale de placement recommandée	5 ans à 8 ans
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Gestionnaire financier par délégation	La Financière de L'Echiquier
Dépositaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Non

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part E	FR0007014212
Ticker Bloomberg part E	VOILAC1 FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	14h30
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	12h15
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	1 part
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,51% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	0,5% maximum (dont part acquise : Néant)
Commission de rachat	Néant

NOTATION
MORNINGSTAR™
EUR Cautious
Allocation

NOTATION
MORNINGSTAR
SUSTAINABILITY™

NOTATION
QUANTALYS™
Allocation Flexible
Prudent Europe

★★★★★
Au 30-09-2025

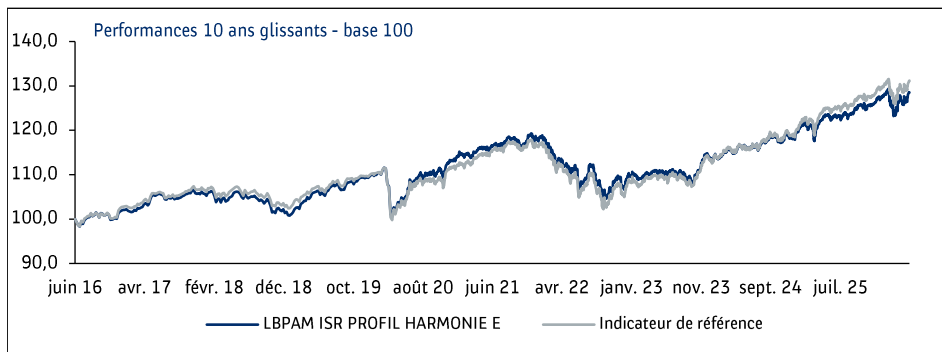
★★★★★
Au 31-08-2025

★★★★★
Au 31-03-2026

PROFIL DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7
Risque le plus faible			Risque le plus élevé			

Performances arrêtées au 29 mai 2026



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	1,81%	1,57%	4,16%	16,29%	10,47%	27,89%
Indicateur de référence	2,28%	1,58%	4,98%	19,99%	13,89%	30,60%
Ecart de performance	-0,47%	-0,01%	-0,82%	-3,70%	-3,42%	-2,71%

PERFORMANCES ANNUELLES	2025	2024	2023	2022	2021
OPC	6,65%	3,35%	7,43%	-10,00%	3,91%
Indicateur de référence	7,80%	4,30%	8,68%	-10,19%	4,38%
Ecart de performance	-1,15%	-0,95%	-1,25%	0,19%	-0,47%

PERFORMANCES ANNUALISÉES	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	5,16%	2,01%	2,49%
Indicateur de référence	6,27%	2,64%	2,70%
Ecart de performance	-1,11%	-0,63%	-0,21%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	sur 10 ans
Volatilité de l'OPC	6,34%	5,09%	4,40%	4,89%	2,72%
Volatilité de l'indicateur de réf.	5,91%	4,75%	4,33%	4,92%	2,79%
Tracking error	1,02%	0,90%	0,83%	1,06%	0,55%
Ratio de Sharpe	0,43	0,43	0,49	0,01	0,63
Ratio d'information	-0,86	-0,91	-1,34	-0,59	-0,39
Beta	-	1,06	1,00	0,97	0,96

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale 10 ans	-12,69%	18/11/2021	29/09/2022	729 jours
Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).			
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.			
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.			
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.			
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.			

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Les marchés boursiers au mois de mai sont restés fortement influencés par la géopolitique, ballottés entre espoirs d'apaisement et tensions. Ils ont globalement bien résisté, portés par des résultats d'entreprises solides et des thématiques de croissance toujours attractives, mais ont connu des amplitudes de performance différentes selon les zones géographiques. Les marchés américains ont à nouveau démontré leur solidité, soutenus par le dynamisme des valeurs technologiques et une économie plus résiliente. À l'inverse, les marchés européens ont été pénalisés par une sensibilité forte aux prix des matières premières. L'évolution des rendements obligataires a également été un facteur clé de volatilité, influençant les arbitrages entre classes d'actifs et rappelant la forte dépendance des marchés aux anticipations de politique monétaire.

Dans ce contexte, l'indice Eurostoxx a affiché une progression de +4,2%. S'agissant des marchés obligataires, la détente des rendements a permis aux obligations d'Etats sur le segment 3-5 ans de dégager une performance positive de +0,8%.

En termes d'allocation d'actifs, nous avons maintenu une légère surexposition aux marchés actions tout en conservant des stratégies optionnelles de protection compte tenu de la fragilité du contexte géopolitique. À fin mai, la part actions du portefeuille s'élevait ainsi à 25,5% de l'actif net. Parallèlement, nous avons profité de la détente des taux pour réduire la sensibilité obligataire à un niveau de 2,65, soit 96% de celle de l'indice de référence.

Au niveau des titres, nous avons notamment vendu les positions sur DHL GROUP, allégé INFINEON TECHNOLOGIE, et acheté MUENCHENER et SIEMENS.

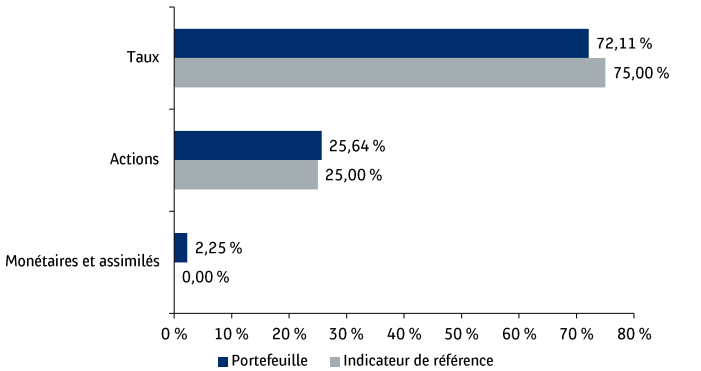
LBPAM ISR PROFIL HARMONIE E

29 mai 2026

75% Bloomberg Euro-Aggregate Treasury 3-5 ans + 25% Euro Stoxx dividendes nets réinvestis

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ACTIF EN % DE L'ACTIF NET



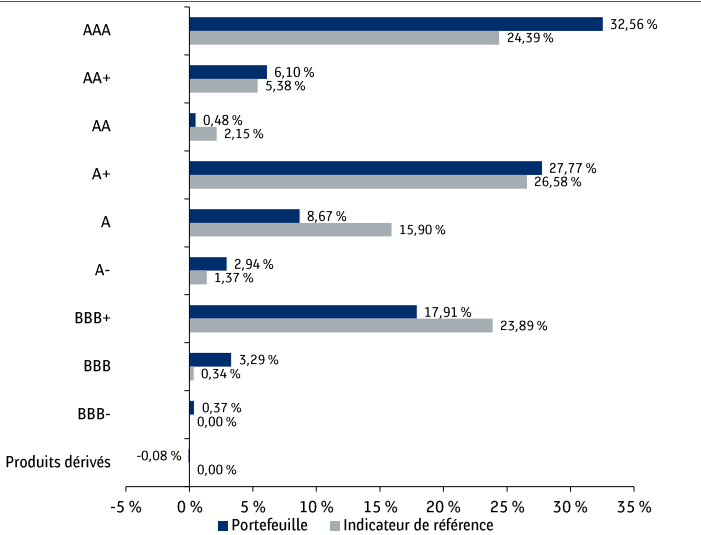
Hors bilan : 5,93% Futures, -3,14% Options

5 PRINCIPALES OBLIGATIONS EN PORTEFEUILLE

Libellé	Nature de titre	% de l'actif net
OBL 1.300 '27 EUR	Obligations	7,58%
DBR 0.500 '28 EUR	Obligations	5,87%
BTPS 3.250 '32 EUR	Obligations	5,44%
FRTR 0.500 '29 EUR	Obligations	5,02%
BTPS 3.150 '31 EUR	Obligations	4,89%

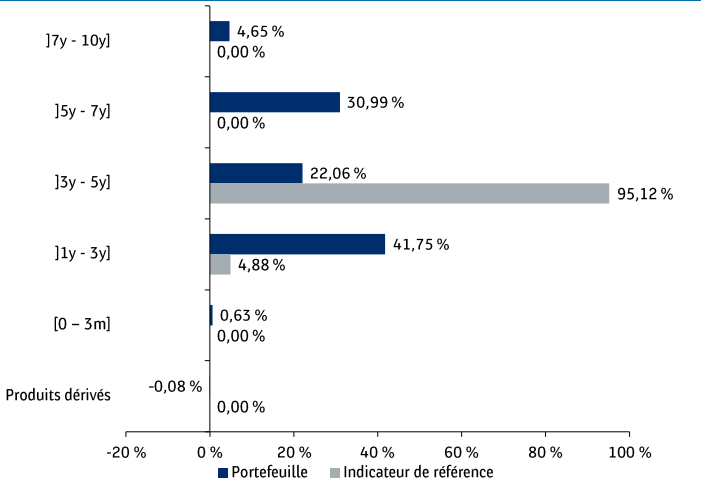
ANALYSE DE LA POCHES OBLIGATAIRE

RÉPARTITION PAR NOTATION LT EN % DE LA POCHES OBLIGATAIRE *



Algorithme de Bâle, en % de la poche obligations et OPC obligataires.

RÉPARTITION PAR MATURITÉ EN % DE LA POCHES OBLIGATAIRE *



INDICATEURS CLÉS

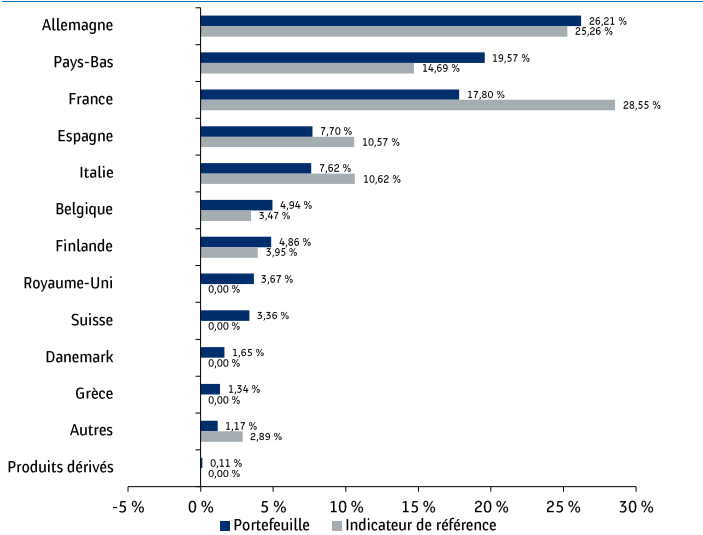
Exposition globale actions	25,46%
Nombre de titres en direct en portefeuille	124
Sensibilité du portefeuille *	2,66
Duration du portefeuille *	2,74
Maturité moyenne du portefeuille *	3,09 ans
Rating moyen du portefeuille *	AA-

5 PRINCIPALES ACTIONS EN PORTEFEUILLE

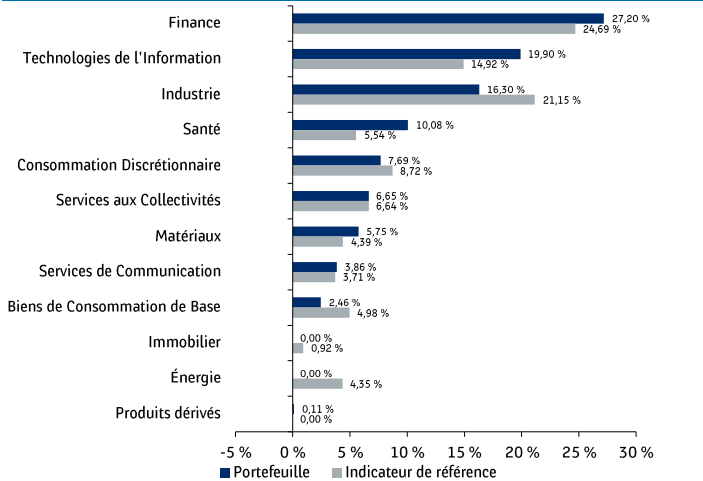
Libellé	Nature de titre	% de l'actif net
ASML HLDG	Actions	2,58%
BCO SANTANDER	Actions	1,34%
SCHNEIDER ELECTRIC	Actions	1,10%
SIEMENS	Actions	1,06%
AIR LIQUIDE	Actions	0,91%

ANALYSE DE LA POCHES ACTION

RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE LA POCHES ACTIONS *



RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE LA POCHES ACTIONS *



En % de la poche obligations et OPC obligataires.

* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

LBP AM

36, Quai Henri IV - 75004 Paris

www.lbpam.com
Agrément AMF n°GP20000031

LBPAM ISR PROFIL HARMONIE E

RAPPORT MENSUEL ESG AU 29 MAI 2026

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	30%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,59
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité ²	7,36

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernement d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines et naturelles : respect des droits fondamentaux au travail, politiques et pratiques RH, protection de l'environnement et limitation des impacts négatifs sur la nature tout au long de la chaîne de valeur.

Transition Énergétique

Contribuer à la transition énergétique pour de nouveaux modes de consommation et de production plus durables, et accompagner le passage d'un modèle économique fortement consommateur d'énergies fossiles vers un modèle sobre, résilient et décarboné.

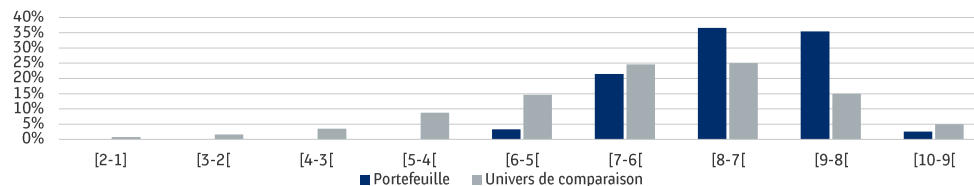
Développement des Territoires

Assurer le respect des droits humains dans l'ensemble de la chaîne de valeurs des entreprises (communautés, clients, chaînes d'approvisionnement...) et impact sociétal des entreprises.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	7,21	98,5%	6,40	98,8%	Univers de comparaison
R - Gestion Durable des Ressources	6,89	97,4%	6,32	98,8%	
E - Transition Énergétique	6,99	98,5%	6,39	98,8%	
T - Développement des Territoires	6,94	98,5%	6,25	97,2%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1,3%	10,00	15,7%	29,6%	27,9%	26,8%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA	0,3%	9,78	20,1%	23,0%	17,3%	39,6%
SANOFI SA	0,5%	9,59	18,8%	16,9%	17,2%	47,2%
COLONIAL SFL SOCIMI SA	0,3%	9,31	19,6%	26,1%	41,1%	13,2%
WENDEL SE	0,2%	9,11	30,0%	23,6%	15,0%	31,5%

LBPAM ISR PROFIL HARMONIE E

RAPPORT MENSUEL ESG AU 29 MAI 2026

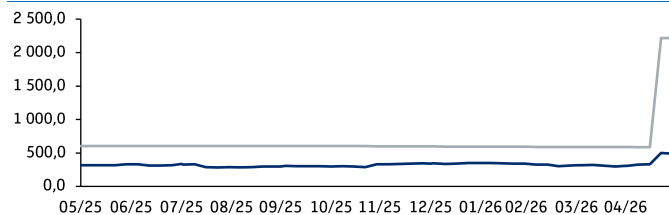
INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	31,8%	20,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Empreinte carbone (Scope 1+2+3)	488,1	2216,9
Taux de Couverture	93,6%	67,8%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



■ Portefeuille

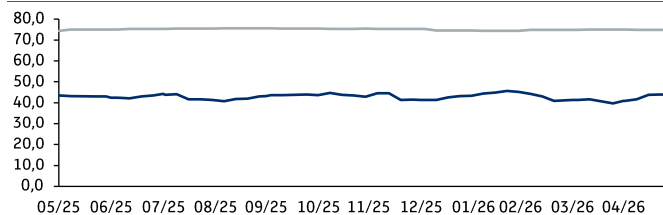
■ Univers de comparaison

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Empreinte carbone (Scope 1 + 2 + 3) Source(s) : MSCI	Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d'euros investis et couvre l'ensemble des émissions soit les scope 1, 2 et 3.	tCO2/M€ investi

Indicateur 2 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Biodiversity footprint - GBS	43,9	74,8
Taux de Couverture	81,9%	54,3%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Impact Biodiversité (BIA-GBSTM) Source(s) : CDC_BIO	GBS : Global Biodiversity Score - estimation de l'impact d'une entreprise sur la biodiversité, en prenant en compte son activité historique, lié à l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources, la pollution et le changement climatique. Plus le score est élevé et plus l'impact de l'entreprise sur la biodiversité est important.	MSA.ppb*/b€ investé

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Énergétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings).

La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.